

Demandez à vos députés de ne pas ratifier le CETA

Publié le 10 juillet 2019

Le MS21 a publié le 31 octobre 2017 un texte intitulé "Refusons tous les accords de libre-échange " que vous pouvez relire ici .

Le 15 février 2017, le CETA- accord de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada - a été adopté par le Parlement européen et il est entré en "application provisoire "le 21 septembre de la même année. Il doit être ratifié par tous les États-membres pour entrer en application complète.

En France, nous y sommes ! Les élections européennes sont passées, les vacances d'été commencent ce qui diminue la vigilence des citoyens et la combativité des militants, c'est donc la période idéale pour faire adopter par les Parlementaires une loi très impopulaire ...

Le 17 juillet 2019, le CETA sera soumis au vote de l'Assemblée Nationale.

Il y a urgence !

Vous pouvez envoyer un courriel à vos députés pour leur demander de ne pas ratifier le CETA. (adaptez le texte d'accompagnement, choisissez madame ou monsieur...)

Cet envoi est très facile . Vous cliquez sur ce lien et remplissez les cases :

https://www.collectifstoptafta.org/ceta/article/urgence-ceta-demandez-a-vos-parlementaires-de-ne-pas-ratifier-le-ceta

Rappel : Lors du vote au Parlement européen , sur les 74 euro-députés français, 16 seulement ont approuvé le texte. C'est dire si l'opposition à ce traité est forte ! Amplifions cette opposition en soutenant cette pétition !